



GUIDE ORGANISATEURS

Contrôles Antidopage

1. Introduction

Les manifestations internationales de l'UCI sont soumises à des contrôles antidopage selon le Règlement Antidopage de l'UCI. L'Agence de contrôles internationale (« International Testing Agency » - « ITA ») est l'entité en charge de la mise en œuvre du programme antidopage de l'UCI. L'organisateur est responsable de mettre en place les aspects pratiques et des coûts des contrôles.

2. Personnel de prélèvement des échantillons

L'ITA désignera 1 ou plusieurs Agent(s) de Contrôle du Dopage (ACD) selon la discipline.

L'ITA sera responsable de couvrir les coûts des indemnités journalières ainsi que les frais de déplacement de l'ACD sur l'événement. Tous les coûts liés à l'hébergement (chambre d'hôtel avec petit déjeuner) et au transport de l'ACD pendant l'événement, sont pris en charge par l'organisateur (par exemple, pick-up à et vers l'aéroport ou la gare, transport de l'hôtel au lieu de l'événement, etc.). Veuillez noter que l'ACD peut procéder à des contrôles hors ligne d'arrivée ; en conséquent, l'ACD aura besoin d'un moyen de transport disponible pour exercer ses fonctions. Dès lors, la mise à disposition à l'ACD d'une voiture (avec chauffeur ou de location) est généralement la meilleure solution.

L'organisateur doit également mettre à disposition de l'ACD le personnel supplémentaire suivant :

- Médecin ou infirmier : un médecin ou infirmier doit être présent pour les participants hommes et désigné uniquement pour les contrôles antidopage (ce médecin ne peut pas être le médecin de course).
- Femme médecin ou infirmière : une femme médecin ou une infirmière doit être présente pour les participants femmes et désignée uniquement pour les contrôles antidopage (ce médecin ne peut pas être le médecin de course).
- Chaperons : un chaperon par coureur à contrôler et du même sexe que le coureur.
- Assistant : une personne désignée pour aider l'ACD avant et pendant l'événement et assurer la liaison avec l'organisateur.

Accréditation : il est nécessaire que l'ACD et l'autre personnel de contrôle soient correctement accrédités afin d'avoir accès à toutes les infrastructures, sans aucune restriction.

2. Analyse des Echantillons

L'organisateur est responsable des coûts des analyses des échantillons effectuées dans un laboratoire accrédité par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) ainsi que des coûts de transport des échantillons au laboratoire.

- Transport des échantillons : l'organisateur doit aider l'ACD avec l'envoi des échantillons à un laboratoire accrédité par l'AMA avec une compagnie de transport fiable. Le transport peut également être effectué si possible par un membre de votre personnel.
- Laboratoire : voici la liste des laboratoires accrédités par l'AMA <https://www.wada-ama.org/en/resources/lab-documents/list-wada-accredited-laboratories>

3. Matériel de Contrôle du Dopage

Le matériel suivant est requis :

- Kits antidopage : récipients de collecte d'urine, bouteilles A & B scellées et échantillons partiels – en quantité suffisante (1.5 fois le nombre de contrôles prévus).
Pour connaître le nombre de tests requis et les fabricants de kits antidopage, veuillez demander assistance à l'ITA.
- Formulaires ITA : sont mis à disposition par l'ITA.
- Signalisation : afin d'indiquer la direction vers le poste de contrôle du dopage depuis la ligne d'arrivée. Un coureur doit être en mesure de trouver le poste de contrôle du dopage tout seul.

4. Poste de Contrôle du Dopage

Le poste de contrôle du dopage doit être équipé de manière à faciliter le fonctionnement des contrôles et doit être situé à proximité immédiate de la ligne d'arrivée. L'emplacement doit être clairement indiqué à partir de la ligne d'arrivée. Un coureur doit être en mesure de trouver le poste de contrôle du dopage tout seul. L'intimité des coureurs doit être respectée. L'organisateur doit désigner un officiel chargé de surveiller l'entrée du poste de contrôle du dopage et seulement permettre aux gens impliqués dans les contrôles antidopage d'entrer. Le poste de contrôle du dopage doit pouvoir se verrouiller.

Le poste de contrôle du dopage doit être chauffé ou climatisé, assez grand, uniquement utilisé pour les contrôles antidopage et doit comprendre trois zones distinctes : une salle d'attente, une salle de consultation (où l'ACD, le médecin/infirmier et le coureur pourront remplir et signer les formulaires) comprenant des toilettes pour le passage de l'échantillon :

1. Salle d'attente (20-25m2):

- Aération ou fenêtre ouverte
- Boissons scellées réfrigérées – eau minérale, boissons non-alcoolisées
- Chaises confortables (10)
- Table
- TV (pour que l'ACD puisse suivre les résultats et sélectionner les coureurs à contrôler)
- Poubelles

2. Toilettes :

- Toilettes
- Assez large afin que le médecin (infirmier) puisse assister au passage de l'échantillon
- Equipé d'eau courante, savon et serviettes
- Miroir contre le mur derrière les toilettes pour faciliter l'observation faite par le médecin (infirmier)

3. Salle de consultation :

- Aération ou fenêtre ouverte
- Bureau
- Chaises (4)
- Système de communication (téléphone et/ou radio)
- Réfrigérateur pour garder les échantillons au frais avant leur transport – possibilité de le verrouiller
- Matériel d'emballage pour envoyer les échantillons et du ruban adhésif (avec des étiquettes pour les adresses)
- Poubelles
- Courant (prises électriques)
- Enveloppes (A4)

Note : 1 salle de consultation avec toilette est nécessaire par ACD (voir exemples ci-dessous pour plus de détails).

L'ITA notifiera aussi la Fédération Nationale de l'organisateur.

La Fédération Nationale est cependant responsable d'aider l'organisateur avec l'organisation de la logistique des contrôles après l'arrivée, et donc des obligations susmentionnées. Nous vous suggérons donc de prendre contact avec votre Fédération Nationale.

5. Information Générales

- Les contrôles seront effectués selon le Règlement Antidopage de l'UCI et les procédures et instructions de l'ITA.
- Les coureurs sélectionnés pour un contrôle seront notifiés par une escorte (chaperon) et se présenteront immédiatement au poste de contrôle du dopage, à moins que des raisons valables ne justifient un retard ; les coureurs sélectionnés

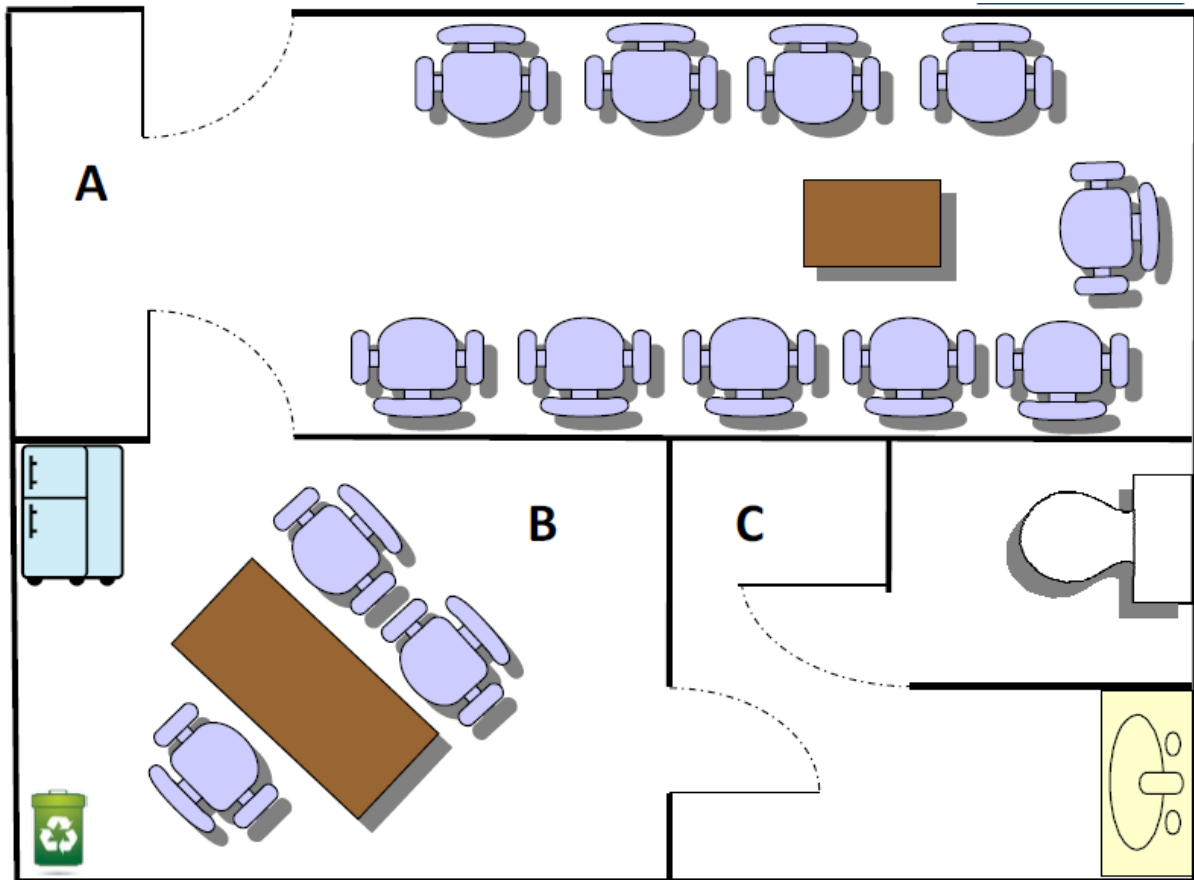
doivent demeurer constamment en contact visuel avec l'escorte (ou autre personnel de prélèvement) dès le point initial de prise de contact du chaperon jusqu'à la fin de la procédure de prélèvement d'échantillon. Si la remise des prix a lieu immédiatement après la manifestation et que le coureur est requis d'y participer, il sera escorté d'abord à la zone de remise des prix, puis à la conférence de presse et enfin au poste de contrôle du dopage.

- Tout changement de localisation des coureurs (nom d'hôtel, adresse, numéros de téléphone) doit être communiqué sans délai à l'UCI et aux agents de contrôles du dopage de l'ITA.

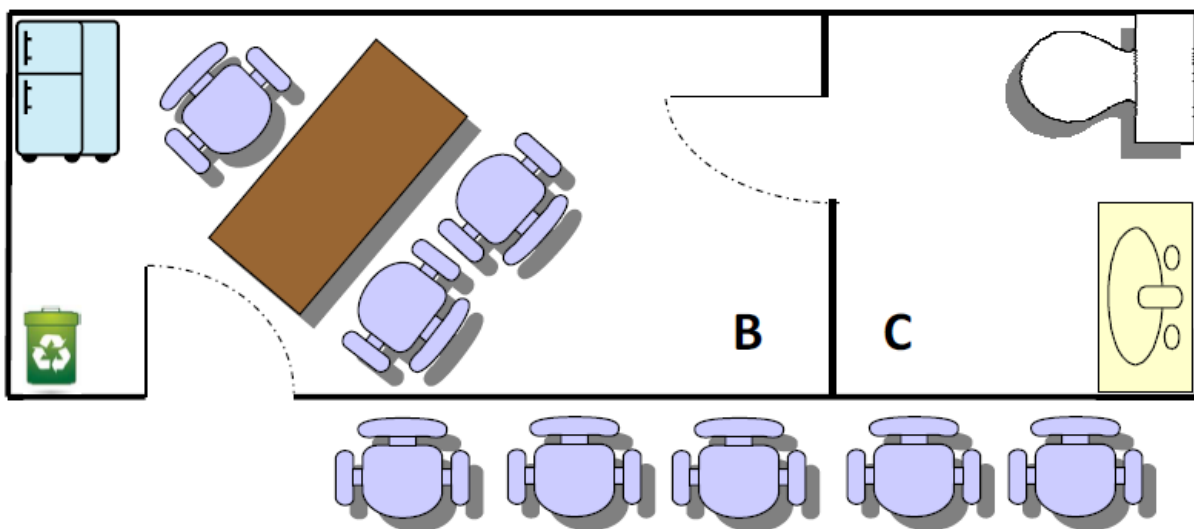
Si vous avez besoin d'informations/précisions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter:

International Testing Agency (ITA)
CH – 1007 Lausanne
Tel : +41 21 612 12 12
testing@ita.sport

DOPING CONTROL STATION PLAN – MODÈLE POSTE DE CONTRÔLE DU DOPAGE



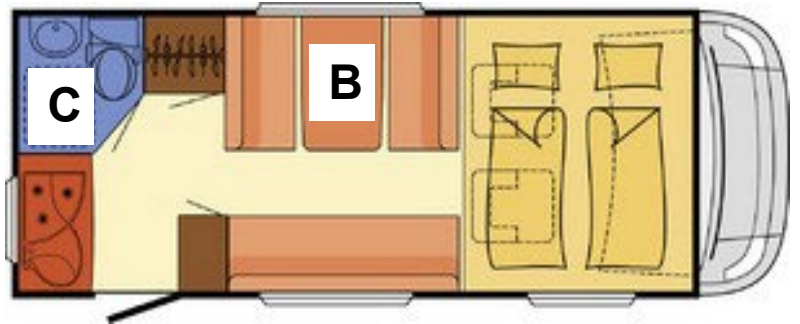
A: Waiting Room – Salle d’attente
B: Processing Room – Zone de Contrôle*
C: Lavatory – Toilettes*



* When more than one DCO is designated - 2 B (processing rooms) and 2 C (lavatories) are necessary
 * Lorsque plus d'un ACD est désigné – 2 B (zones de contrôle) et 2 C (toilettes) sont nécessaires

PLAN DOPING CONTROL STATION – MODELE POSTE DE CONTRÔLE DU DOPAGE

Camper Van – Camping Car



A: Waiting Room – Salle d'attente
B: Processing Room – Zone de Contrôle*
C: Lavatory – Toilettes*



* When more than one DCO is designated - 2 B (processing rooms) and 2 C (lavatories) are necessary

* Lorsque plus d'un ACD est désigné – 2 B (zones de contrôle) et 2 C (toilettes) sont nécessaires

DOPING CONTROL STATION PLAN – MODÈLE POSTE DE CONTRÔLE DU DOPAGE

Truck – Camion



A: Waiting Room – Salle d'attente
B: Processing Room – Zone de Contrôle*
C: Lavatory – Toilettes*



A



B

C

* When more than one DCO is designated - 2 B (processing rooms) and 2 C (lavatories) are necessary

* Lorsque plus d'un ACD est désigné – 2 B (zones de contrôle) et 2 C (toilettes) sont nécessaires